

Facturer un acompte

Le règlement d'un acompte passe par l'émission d'une [facture d'acompte](#).

Pour cela, une catégorie d'article spécifique [Acompte](#) est préconfigurée dans votre base OpenFire et un compte de revenus par défaut y est associé.

A savoir: La loi de finances 2022 est venue aligner le régime des acomptes sur les biens sur celui des prestations de services. Dans ce cadre, à partir du 1er janvier 2023, en cas de versement d'un acompte, la TVA sur les livraisons de biens sera exigible dès l'encaissement de cet acompte, par le fournisseur et non plus lors de la livraison du bien

Saisir une facture d'acompte

Les factures d'acompte se génèrent depuis une [commande](#) client d'origine. Ainsi, pour facturer un acompte, rendez-vous sur le bon de commande à facturer, puis cliquez sur [créer une facture*](#)

**Cette fonction n'est proposée que pour les commandes validées.*

Dans la fenêtre qui s'ouvre, vous aurez alors la possibilité de saisir le montant de votre facture d'acompte en pourcentage ou de saisir directement le [montant de l'acompte](#).

Facturer

Les factures seront créées en tant que brouillons de manière à ce que vous puissiez les passer en revue avant validation.

Que voulez-vous facturer ?

- Lignes facturables
- Lignes facturables (acomptes déduits)
- Acompte (pourcentage)
- Montant de l'acompte (montant fixe)

Montant de l'acompte: 0,00

CRÉER ET AFFICHER DES FACTURES CRÉER LES FACTURES ANNULER

Les factures d'acompte sont généralement générées sur la base de la saisie d'un montant TTC, mais selon votre configuration le montant peut

être a saisir en HT.

Si plusieurs articles *Acompte* sont configurés, le choix de l'article d'acompte à utiliser est proposé.

En cliquant sur [Créer et afficher les factures](#), le logiciel vous créera une facture d'acompte en brouillon que vous pourrez alors valider si tout est correct.

La facture d'acompte ainsi générée ne reprend que la ligne *Acompte*

Lignes de factures												
Autres informations												
Commentaires												
Référence article	Description	Compte	Compte analytique	Étiquettes analytiques	Immobilisation	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Coût	Prix d'achat	Taxes	Montant
MON_ACOMPTE	Acompte	707905 Acompte 5,5%				1,000	Unité	1 000,00	0,00	0,00	TVA collectée (vente) 5,5% TTC	947,87 €

Montant HT :	947,87€
Taxe :	52,13€
Total :	1 000,00€
Montant dû :	1 000,00€

Dans l'onglet « Autres informations », la facture d'acompte reprend les informations suivantes :

- Position fiscale de la facture (si défini) ;
- Document d'origine : commande à l'origine de la facture ;
- Numéro de la pièce comptable (uniquement lorsque la facture est validée) ;
- Compte comptable d'imputation ;
- Description de la TVA : nom de la taxe, compte comptable associé et montant.

Quand la facture d'acompte est validée, il faut [créer le paiement](#) à partir de cette facture d'acompte.


Le paiement doit être identique au montant de la facture d'acompte.

Il sera alors automatiquement letteré à la facture d'acompte.

Prix unitaire	Coût	Prix d'achat	Taxes	Montant
1 000,00	0,00	0,00	TVA collectée (vente) 5,5% TTC	947,87 €

Montant HT :	947,87€
Taxe :	52,13€
Total :	1 000,00€
Payé le 11/07/2022	1 000,00 €
Montant dû :	0,00€

[+ Plus d'information sur Enregistrer un paiement et Associer Paiement et factures](#)


 Lorsqu'une facture d'acompte est générée, une ligne de commande [acompte](#) est ajoutée au bon de commande.

Cette ligne a les particularités suivantes :

- Quantité commandée et livrée à 0,
- Prix unitaire correspondant au montant de l'acompte facturé

Saisir la facture finale

Pour générer la facture finale, il faut également se rendre sur le bon de commande. En cliquant sur [créer une facture](#), vous aurez ensuite la possibilité d'émettre une facture de solde, en sélectionnant [Lignes facturables \(acomptes déduits\)](#).

 Plus d'information sur [Créer une facture finale](#)